

DECLARATION SUR L'HONNEUR D'UTILISATION DE TRANSPORT ALTERNATIF TRAJET DOMICILE → LIEU DE TRAVAIL

Je soussigné(e) _____

Société : _____

Domicilié(e) _____

Code postal : _____ Commune : _____

1. Certifie sur l'honneur effectuer le trajet DOMICILE => LIEU DE TRAVAIL en utilisant le ou les moyens de transport cités (*raayer les mentions inutiles*) :

- Les vélos traditionnels et électriques ;
- La voiture dans le cadre du covoiturage ;
- Les transports en commun – en dehors des frais d'abonnement de tout autre service de mobilité partagée ;
- Les autres services de mobilité partagée ;
- Les véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hydrogène en autopartage
- Le véhicule de fonction et la prime mobilité ne peuvent être cumulés

Cette déclaration s'entend sur un engagement annuel.

2. Les conditions du forfait mobilité :

- 50 jours par an (en moyenne 1 jour par semaine) au prorata ETP (équivalent temps plein) ;
- Déclaration sur l'honneur (l'entreprise se donne le droit de vérifier si la déclaration sur l'honneur correspond bien aux informations transmises avant le versement)

3. Date de versement :

Sur le salaire du mois d'octobre.

4. Cumul :

Il est possible de cumuler le forfait mobilités durables et la prise en charge obligatoire des frais de transports publics (abonnement), l'exonération s'applique dans la limite de 700 € ou dans la limite du montant de la prise en charge obligatoire s'il est plus élevé.

Je m'engage à transmettre tous les justificatifs liés aux modes de transport utilisés, les coupons ou titres de transport dès que nécessaire.

Je m'engage à mettre à jour cette déclaration et la transmettre au Service RH en cas de modifications.

Fait à :

le : ____/____/____

Nom et Signature

URBILOG

37 rue Denis Papin 59650 Villeneuve d'Ascq

Immatriculée au RCS | Numéro SIRET 40303808600050 | APE 6201Z www.urbilog.com